

Claudine Hourcadet a été choisie en tant que référente handicap par le bureau de **PRATIQUES SOCIALES** pour les raisons suivantes :

- Psychologue sociale, du travail et des organisations, elle est intervenue dans un SAVS-SAMSAH d'APF France Handicap et un ESRP accueillant des personnes en situation de handicap et en reconversion professionnelle pendant une vingtaine d'années. Elle a une connaissance large des différentes situations de handicap.
- Elle est en charge pour le compte de l'AFPA depuis 2016 d'une formation de formateurs qui a pour objet de les sensibiliser aux situations de handicap ; ainsi elle maîtrise parfaitement les notions élémentaires de ce qui constitue ces situations, à savoir que tout handicap est situationnel et qu'il peut faire l'objet d'une compensation.
- Formatrice et consultante en analyse des pratiques depuis plus de vingt ans auprès d'établissements accueillant des publics en situation de handicap (MECS, IEM, IME, SESSAD, SSIAD, ITEP..., elle est à même de mobiliser le réseau qu'elle a construit dans sa pratique professionnelle.

Pour remplir sa mission qualitativement, elle s'informe régulièrement, par le biais de sites dédiés, sur les réglementations et fonctionnements des établissements et services travaillant avec des personnes en situation de handicap.